

Féminismes et islam

FEM300D groupe 40
Institut de recherche et d'études féministes (IREF)
Plan de cours
(Version 3 septembre 2020)

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Khaoula Zoghلامي
Adresse courriel	zoghلامي.khaoula@uqam.ca
Communication	Privilégiez le forum de partage sur Moodle pour vos questions afin que toutes et tous puissent voir les réponses. Pour des questions d'ordre personnel, utilisez mon adresse courriel.

GROUPE ET HORAIRE DU COURS

Session :	Automne 2020
Groupe :	40
Horaire des séances se déroulant en mode synchrone dans Zoom :	jeudi 9h30 à 12h30
Dates	10 septembre au 17 décembre
Informations pour vous connecter à Zoom :	Dans Moodle

DESCRIPTION DU COURS

L'Islam et le féminisme sont régulièrement construits comme des oxymores dans les discours publics au Québec et ailleurs en Occident. Cette mise en opposition renforce une double invisibilisation : 1) celle des savoirs féministes et musulmans produits par des femmes musulmanes en Occident et dans des contextes majoritairement musulmans ; 2) celle de l'agentivité des femmes musulmanes et leurs multiples luttes d'émancipation (passées et en cours) partout à travers le monde. C'est pour pallier cette double invisibilité que ce cours adoptera une approche intersectionnelle qui rend compte de la pluralité des perspectives et des savoirs de

celles qui s'identifient comme femmes musulmanes ainsi que de la complexité de leurs expériences et de leurs vécus. Le cours est organisé autour de six thématiques à travers lesquelles sont privilégiés autant les savoirs expérientiels que ceux davantage théoriques et conceptuels.

En partant de notre ancrage au Québec, nous débiterons par le bloc « L'Islam dans les yeux de l'Occident » à travers lequel nous explorerons comment l'imbrication des notions de racisme, de colonialisme et d'islamophobie façonne les discours sur les femmes musulmanes et imprègne de manière différenciée les vécus de celles-ci, particulièrement des femmes musulmanes noires. Cette réflexion sera poursuivie de manière plus située lors du deuxième bloc « Femmes musulmanes au Québec : voiles et laïcités » puisque nous nous y attarderons spécifiquement sur les controverses publiques des quinze dernières années durant lesquelles les femmes musulmanes et leurs foulards ont systématiquement été dépeints comme une menace pour la laïcité québécoise. Avec le troisième bloc « Penser l'islam et le féminisme autrement », nous nous pencherons sur des théorisations et des pratiques alternatives du féminisme qui le sortent du cadre hégémonique occidental-centré. C'est également dans ce bloc que nous aurons une brève introduction à la théologie de la libération musulmane et aux perspectives musulmanes décoloniales. A travers le quatrième bloc « Féminismes islamiques » nous approfondirons l'articulation entre féminisme et Islam depuis des perspectives ancrées dans les sciences religieuses développées par des théologiennes musulmanes. Le cinquième bloc « Sexualités non normatives et Islam » sera l'occasion de porter notre regard sur les expériences des minorités sexuelles et de genre musulmanes ainsi que sur la façon dont elles sont prises en étau entre les discours islamophobes et homonationalistes, d'un côté, et les discours religieux hétérosexistes et transphobes, de l'autre. Enfin, nous conclurons le cours avec le bloc « Mobilisation et résistances par et pour les femmes musulmanes » où nous discuterons d'initiatives de mobilisation — passées, en cours ou à imaginer — et des perspectives de solidarité pour une lutte féministe et musulmane intersectionnelle au Québec.

OBJECTIFS DU COURS

Ce cours permettra aux étudiantes et étudiants :

- d'apprendre les concepts clés liés à l'islam afin d'en faire un usage critique dans leurs discours et pratiques ;
- de faire dialoguer des savoirs féministes critiques inspirés des pensées postcoloniales, décoloniales et musulmanes ;
- de s'initier aux travaux des chercheuses féministes musulmanes dans les champs religieux, social et politique ;
- de développer une pensée critique vis-à-vis des discours sur les personnes musulmanes en général, et des femmes musulmanes en particulier, dans les différentes sphères de la société ;
- d'examiner l'intersection des luttes contre de multiples axes d'oppressions que mènent les femmes musulmanes en contexte de minorisation.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Les formules pédagogiques incluent : lectures préparatoires, exposés magistraux qui se dérouleront parfois en mode synchrone par Zoom et parfois en mode asynchrone par une capsule vidéo disponible dans Moodle, ateliers à réaliser en sous-groupes ou en équipe (synchrone), présentation de conférencières invitées (synchrone). J'alternerai - dans la mesure du possible

mais pas toujours - entre les séances théoriques (majoritairement asynchrone) et les séances d'ateliers (toujours synchrones) où le contenu théorique sera discuté et consolidé à travers des exercices pratiques et discussions en équipe.

La nature du cours requiert que chaque étudiante et étudiant participe activement à toutes les activités d'enseignement/apprentissage. La responsabilité de la présence lors des séances en synchrone sur Zoom relève de l'étudiant-e. C'est pourquoi l'étudiant-e absent-e devra s'attendre à un refus de cours individuels pour combler les explications manquées. De plus, le contenu prévu des cours pourrait être modifié durant la session en fonction des besoins des étudiantes et étudiants.

Il est attendu que les étudiantes et étudiants : 1) soient disponibles chaque jeudi de 9h30 à 12h30 lors des séances qui se déroulent de manière synchrone **ainsi que** celles qui se déroulent en synchrone/asynchrones, et 2) visionnent les capsules vidéo théoriques et effectuent les lectures obligatoires **avant** les séances d'atelier afin d'être à même de participer aux discussions et de poser des questions.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Ce cours est soutenu par Moodle. Cette plateforme permet l'accès à : agenda, notes de cours, lectures obligatoires, consignes des travaux, et autres documents.

De plus, l'utilisation du forum dans Moodle est privilégiée pour me poser des questions (en dehors des heures du cours) ou bien pour échanger avec vos collègues. Je vous incite à l'utiliser également pour partager des articles, des vidéos et tout autre matériel dont le sujet est en lien avec la thématique du cours.

CALENDRIER ET CONTENU DU COURS

Date	Contenu
<p data-bbox="256 1486 431 1549">Semaine 1 10 septembre</p> <p data-bbox="224 1581 464 1612">En mode synchrone</p>	<p data-bbox="906 1308 1060 1339" style="text-align: center;">Introduction</p> <ul data-bbox="565 1371 971 1497" style="list-style-type: none">❖ Les attentes vis-à-vis du cours❖ Présentation du plan de cours❖ Entente d'évaluation <p data-bbox="516 1539 800 1570"><i>Lecture recommandée :</i></p> <ul data-bbox="565 1570 1433 1686" style="list-style-type: none">❖ hooks, bell. (2018). Pour une pédagogie du conflit. Dans Altamimi, M., Dor, T. et Guénif-Souilamas, N. (dir), <i>Rencontres radicales : pour des dialogues féministes décoloniaux</i> (pp. 23-27). Paris: Éditions Cambourakis

BLOC I : L'ISLAM SOUS LE REGARD DE L'OCCIDENT	
<p style="text-align: center;">Semaine 2 17 septembre</p> <p>En mode asynchrone</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Colonialisme, racisme, orientalisme ❖ Islamophobie et racialisation genrée <p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Said, Edward. (2015). L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident (traduit par Catherine Malamoud). Paris, France: Éditions du Seuil. p. (475-528) ❖ Razack, Sherene. (2011). La chasse aux musulmans : Évincer les musulmans de l'espace politique. Lux Éditeur (p. 23 à 46) ❖ Hage, Ghassan. (2017). Le loup et le musulman. New York: Wildproject (p. 25 à 49) <p><i>Lectures recommandées:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Zine, Jasmin (2006). Unveiled Sentiments: Gendered Islamophobia and Experiences of Veiling among Muslim Girls in a Canadian Islamic School. <i>Equity & Excellence in Education</i>, 39(3), 239–252. <p><i>Lecture complémentaire:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Nicolas, Émilie (Hiver 2020). Maîtres chez nous. <i>Revue Liberté</i>, numéro 326, p.42-46
<p style="text-align: center;">Semaine 3 24 septembre</p> <p>En mode synchrone</p>	<p>ATELIER #1</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Exercices pratiques autour de la théorie vue à la semaine 2 ❖ Travail en équipe ❖ Conférencière invitée : à confirmer
BLOC II : FEMMES MUSULMANES AU QUÉBEC, VOILE(S) ET LAICITÉ(S)	
<p style="text-align: center;">Semaine 4 1^{er} octobre</p> <p>En mode asynchrone</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Voile(s) et laïcité(s) : retour sur les controverses des quinze dernières années <p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Abdelmolaei, Shirin, Hoodfar, Homa, et Kerbiriou, Anne-Hélène. (2018). Porter son identité à l'ère de la mondialisation : Politiques du voile et de la mode en contextes musulman et occidental. <i>Anthropologie et Sociétés</i>, 42(1), 81. ❖ Scott, Joan. W. (2012). Sécularité et sexularité : la laïcité et l'égalité des sexes (2010). [Chapitre de livre]. Dans <i>L'utilité du genre</i> (p. 121-156). Paris : Fayard. ❖ Zoghalmi, Khaoula (2020). Qui peut témoigner? Présences indésirables et paroles sous surveillance. Dans Leila Celis, Dia Diabby, Dominique Leydet et Vincent Romany (dir), <i>Modération ou extrémisme? Regards critiques sur la loi 21, (pages à venir)</i> Québec :

	<p>Presses de l'Université Laval.</p> <p><i>Lectures recommandées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Al-Saji, Alia (2008). Voiles racialisés : la femme musulmane dans les imaginaires occidentaux, <i>Les ateliers de l'éthique</i>, 3(2), p.39-55 ❖ Benhadjoudja, Leïla. (2017). Laïcité narrative et sécularonationalisme au Québec à l'épreuve de la race, du genre et de la sexualité. <i>Studies in Religion/Sciences Religieuses</i>, 46(2), 272-291. ❖ Milot, Micheline, et Baubérot, Jean. (2011). La laïcité comme concept analytique. [Chapitre de livre]. Dans <i>Laïcités sans frontières</i> (p. 73-120). Paris : Seuil. <p><i>Lecturee complémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Bilge, Sirma. (2010). « ... alors que nous, Québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi » : La patrouille des frontières au nom de l'égalité de genre dans une « nation » en quête de souveraineté. <i>Sociologie et sociétés</i>, 42(1), 197–226. ❖ Jiwani, Yasmin, & Dessner, Matthew (2016). Barbarians in/of the Land: Representations of Muslim Youth in the Canadian Press. <i>Journal of Contemporary Issues in Education</i>, 11(1).
<p>Semaine 5 8 octobre</p> <p>En mode synchrone</p>	<p><u>ATELIER #2:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Exercices pratiques autour des capsules 3 et 4 ❖ Travail en équipe
<p>BLOC III : PENSER LE FÉMINISME ET L'ISLAM AUTREMENT</p>	
<p>Semaine 6 15 octobre</p> <p>En mode asynchrone</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approches pour décentrer le féminisme ❖ Faut-il décoloniser l'Islam ? Théologie de la libération musulmane et approches musulmanes décoloniales. <p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Abu-Lughod, L., & Mekki-Berrada, A. (2018). Les femmes musulmanes et le « droit de choisir librement ». <i>Anthropologie et Sociétés</i>, 42(1), 35. ❖ Benhadjoudja, Leila (2015). De la recherche sur les féminismes musulmans : enjeux de racisation et de positionnement. Dans Hamrouni, Naïma et Maillé Chantal (dir), <i>Le sujet du féminisme est-il blanc? Femmes racisées et recherche féministe</i> (41-56). Montréal : Les éditions du remue-ménage. ❖ Esack, Farid. (2017). Décoloniser l'islam contre le pouvoir, l'hégémonie et toutes les formes d'exploitation. <i>Tumultes</i>, n° 48 (1), 169–174. <p><i>Lectures recommandées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Zine, Jasmine. (2004). Creating a Critical Faith-Centered Space for Antiracist Feminism: Reflections of a Muslim Scholar-Activist. <i>Journal of Feminist Studies in Religion</i>, 20 (2), 167–187. ❖ Mohanty Talpade, Chandra. (2010). Sous les yeux de l'Occident : recherches féministes et discours coloniaux. Dans Verschuur, Christine

	<p>(dir), Cahiers genre et développement, numéro 7 (p.171-202). Paris: L'Harmattan</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Barlas, Asma (2008). Engaging Islamic Feminism. Dans Kynsilehto, Anitta (dir) Islamic Feminism: Current Perspectives (15-24). Tampere: University of Tampere
<p>Semaine 7 22 octobre</p> <p>En mode synchrone</p>	<p>ATELIER #3:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Exercices de consolidation et discussions en groupe autour de la théorie de la semaine précédente ❖ Travail en équipe ❖ Présentation des différents projets d'équipe
<p>BLOC IV: FÉMINISME(S) ISLAMIQUE(S)</p>	
<p>Semaine 8 29 octobre</p> <p>En mode asynchrone</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Repenser l'articulation entre islam et féminisme depuis les perspectives théologiques musulmanes <p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Abdallah, Stéphanie L. (2012). Féminismes islamiques et postcolonialité au début du XXIe siècle. <i>Revue Tiers Monde</i>, n°209(1), 53–70. ❖ Barlas, Asma (2012) Entre refus de l'essentialisme et réforme radicale de la pensée musulmane. Dans Ali, Zahra (dir.), <i>Féminismes islamiques</i> (55-70). Paris : Éditions de la Fabrique ❖ Benhadjoudja, Leïla (2018). Territoires de libération : Perspectives féministes musulmanes. <i>Tumultes</i>, 50 (1), 111. https://doi.org/10.3917/tumu.050.0111 <p><i>Lectures recommandées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Ali, Zahra (2012). Introduction (chapitre 1). Dans Ali, Zahra (dir.) <i>Féminismes islamiques</i> (13-36). Paris, France : Éditions de La Fabrique. ❖ Lamrabet, Asma (2017). Islam et les femmes : les questions qui fâchent. (Introduction, chap. 1, chap. 2, et conclusions, p. 9-34, 221-238). Paris : Éditions en toutes lettres.
<p>Semaine 9 5 novembre</p> <p>En mode synchrone</p>	<p>ATELIER 4:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Visionnement du Documentaire « Une femme dans la mosquée » ❖ Exercices de consolidation et discussions en groupe autour de la théorie de la semaine précédente ❖ Travail en équipe
<p>BLOC V : SEXUALITÉS NON-NORMATIVES ET ISLAM</p>	

<p style="text-align: center;">Semaine 10 12 novembre</p> <p style="text-align: center;">En mode asynchrone/asynchrone</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Quelle est la place des minorités sexuelles et de genre dans le Coran? Quelles sont les différentes interprétations? ❖ Quelles sont les expériences et perspectives des minorités sexuelles musulmanes au Québec et en Occident ? <p style="background-color: yellow; display: inline-block; padding: 2px;">❖ Conférencier-e invité-e : à confirmer</p> <p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Zahed, Ludovic Mohamed. (2016). Corporalités et islamités LGBT radicalement alternatives au Maghreb et au sein des diasporas arabo-musulmanes. Dans Lachheb, Monia (Dir), <i>Être homosexuel au Maghreb</i> (p. 37-54). Paris, France et Tunis, Tunisie : Éditions Karthala et IRMC. ❖ Bouqentar, Lamiae. (2019). Migration musulmane <i>queer</i> : La double injonction de l'homonationalisme et de l'hétérosexisme. <i>Minorités lisibles</i>, 3(1) ❖ Amari, Salima (2017). Intersectionnalité, lesbianité et postcolonialité. <i>Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes</i>, 21, 51–84. <p><i>Lectures recommandées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Amari, Salima (2013). (Ne pas) dire l'homosexualité chez des lesbiennes maghrébines et d'ascendance maghrébine en France. <i>Modern & Contemporary France</i>, 21(2), 219–235. ❖ Esack, Farid, & Mahomed, Nadeem. (2016). The Normal and Abnormal: On the Politics of Being Muslim and Relating to Same-Sex Sexuality. <i>Journal of the American Academy of Religion</i>, 85 (1), 224–243. ❖ Falquet, Jules (2014). K. Jasbir Puar: Homonationalisme. Politiques queers après le 11 septembre. <i>Nouvelles Questions Féministes</i>, 33(2), 112. ❖ Zaharin, Aisya M., & Pallotta-Chiarolli, Maria (2020). Countering Islamic conservatism on being transgender: Clarifying Tantawi's and Khomeini's fatwas from the progressive Muslim standpoint. <i>International Journal of Transgender Health</i>, 21(3), 235–241.
<p style="text-align: center;">Semaine 11 19 novembre</p> <p style="text-align: center;">En mode synchrone</p>	<p><u>ATELIER 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Exercices de consolidation et discussions en groupe autour de la théorie de la semaine précédente ❖ Travail en équipe
<p style="text-align: center;">Semaine 12 26 novembre</p> <p style="text-align: center;">En mode synchrone</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rencontres d'encadrement en équipe avec la chargée de cours
<p>BLOC VI : MOBILISATIONS ET RÉSISTANCES PAR ET POUR LES FEMMES MUSULMANES</p>	

<p>Semaine 13 3 décembre</p> <p>En mode synchrone/asynchrone</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Quelles pistes pour une lutte féministe et anti-islamophobe ? ❖ Que veut dire centrer les marges dans une lutte intersectionnelle? ❖ Quelle place pour les allié-e-s blanc-he-s dans cette lutte ? <p>❖ Conférencières invitées : à confirmer</p> <p><i>Lectures recommandées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mugabo, Délice. (2016). On Rocks and Hard Places: A Reflection on Antiracism in Organizing against Islamophobia. <i>Critical Ethnic Studies</i>, 2 (2), 159–183. https://doi.org/10.5749/jcritethnstud.2.2.0159 ❖ Alcoff, Linda Martin. (1991). The Problem of Speaking for Others. <i>Cultural Critique</i>, (20), 5. https://doi.org/10.2307/1354221 <p><i>Lectures complémentaires:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ hooks, bell. (2018). Ce qui se passe quand les Blanc.he.s changent. Dans Altamimi, M., Dor, T. et Guénif-Souilamas, N. (dir), <i>Rencontres radicales : pour des dialogues féministes décoloniaux</i> (pp. 147-164). Paris: Éditions Cambourakis ❖ Ibnouzahir, Asmaa. (2015). Du mythe de l'infiltration. [Chapitre de livre]. Dans <i>Chroniques d'une musulmane indignée</i> (p. 165-192). Montréal: Fides. ❖ Ibnouzahir, Asmaa. (2015). La Crise, prise II. [Chapitre de livre]. Dans <i>Chroniques d'une musulmane indignée</i> (p. 193-205). Montréal: Fides.
<p>Semaine 14 10 décembre</p> <p>En mode synchrone</p>	<p><u>ATELIER #6 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Discussion en groupe ❖ Travail en équipe
<p>Semaine 15 17 décembre</p> <p>En mode asynchrone</p>	<p style="text-align: center;">Remise des travaux et présentations orales</p>

DISPONIBILITÉ DE L'ENSEIGNANTE :

- ❖ Lorsque la séance se déroule en asynchrone, je serai disponible pour répondre à vos questions à la troisième heure du cours, soit de 11h30 à 12h30. Le lien Zoom se trouvera sur Moodle.
- ❖ En dehors de l'horaire du cours, je suis disponible, mercredi en avant-midi et jeudi en après-midi seulement sur rendez-vous. Veuillez m'écrire par courriel en m'accordant un délai de réponse de 48 heures.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Description des modalités d'évaluation :

Toutes les consignes détaillées et les critères d'évaluation sont disponibles sur Moodle. En voici néanmoins une synthèse :

Journal intellectuel réflexif : vous devez tenir un journal intellectuel de façon progressive au courant de la session. Ce journal témoignera de votre cheminement personnel dans ce cours et de votre *expérience* du cours – la matière enseignée et les discussions. Ce journal est à remettre en deux parties, à la mi-session et à la fin de la session.

Projet de session : En équipe de 2 à 4 personnes vous mènerez une recherche sur un thème de votre choix, en lien avec l'objet du cours. Ce projet sera remis en trois moments : un plan de dissertation (mi session), une dissertation (fin de session) et une présentation orale (fin de session). Plusieurs ateliers de travail en équipe (synchrone) seront réservés au courant de la session pour avancer sur votre travail avec l'accompagnement de la chargée de cours.

Fiches de lectures : vous devez remettre deux fiches lectures qui portent sur deux blocs thématiques différents. Chaque fiche de lecture doit prendre la forme d'une réflexion approfondie et critique d'un texte parmi les lectures obligatoires ou recommandées, ainsi que sa mise en dialogue avec d'autres textes et/ou des notions précédemment discutées en classe. La remise des fiches de lecture doit se faire avant le début du bloc thématique choisi.

	ÉCHÉANCE	PONDÉRATION	
Journal intellectuel réflexif	22 octobre à minuit	20 %	40 %
	17 décembre à minuit	20 %	
Projet de session	Ébauche d'un plan (en équipe) : 22 octobre à minuit	5 %	40%
	Dissertation (en équipe) : 17 décembre à minuit	20 %	
	Présentation orale (en équipe) : 17 décembre à minuit	10 %	
	Évaluation par les pairs (individuellement) : 17 décembre à minuit	5 %	
Fiches de lecture	Avant la séance choisie	10%	20 %

	Selon la séance choisie	10%	
--	-------------------------	-----	--

Communication des résultats :

Les travaux remis en milieu de la session seront corrigés dans un délai de 15 jours et les résultats seront disponibles sur l'application RÉSULTATS :

<https://www.apps.uqam.ca/application/Resultats/>

Soumission des travaux

Les travaux doivent être soumis en format Word sur MOODLE.

Présentation matérielle :

Mise en page des travaux

- Tous les travaux soumis doivent être à interligne double, avec une police de Times New Roman, Cambria ou Calibri, 12 points, en format Letter (papier 8 ½ par 11 pouces).
- Les marges des travaux doivent être de 2,5 cm (gauche, droite, haut et bas).
- Le texte doit être justifié.
- Il est obligatoire de paginer et titrer tous les travaux.
- La bibliographie n'est pas incluse dans le nombre de pages requis pour les travaux.

Références bibliographiques

Les sources bibliographiques doivent être citées selon le style bibliographique de l'UQAM pour tous les travaux soumis en prenant soin d'écrire le prénom des auteurs et autrices au complet pour rendre plus visibles ces dernières.

Pour plus de détails, veuillez vous référer au guide méthodologique de l'IREF disponible en ligne au <https://iref.uqam.ca/publications/guide-methodologique-en-etudes-feministes.html>

Barème de notation

A+, A, A-	Excellent
B+, B, B-	Très bien
C+, C, C-	Bien
D+, D	Passable
E	Échec
S	Exigence satisfaite

I	Incomplet
#	Délai autorisé pour la remise d'un résultat

A +	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
90 – 100	89 – 90	85 – 88	82 – 84	79 – 81	75 – 78	72 – 74	69 – 71	65 – 68	63 – 64	60 – 62	0 – 59

ENTENTE D'ÉVALUATION :

Une entente sera discutée et signée par l'enseignante et les étudiant-e-s du cours lors de la première semaine du cours. Elle sera par la suite signée avant la fin de la dernière semaine. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations ;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant pour le premier cycle : Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_5.pdf

CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION A UN COURS OU A UNE ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

RESPECT DES DIFFÉRENTS POINTS DE VUE EN MILIEU UNIVERSITAIRE

Une résolution adoptée au Conseil de l'IREF en décembre 2018 s'adresse aux personnes en études féministes et rappelle que : « l'UQAM et notre Institut sont des lieux ouverts qui accueillent toutes les propositions et postures théoriques exprimées dans le respect des règles universitaires. Censurer des points de vue féministes quels qu'ils soient va à l'encontre du rôle des universités, qui est de participer aux échanges et aux chocs des idées. Nous défendons le droit à la liberté académique des personnes enseignantes dès lors qu'elles agissent de manière responsable ».

Harcèlement psychologique – extrait de la politique 42 de l’UQÀM

Le harcèlement psychologique consiste en une conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et d'entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement psychologique si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

- Le harcèlement psychologique peut se manifester notamment par :
- de l'intimidation, des menaces, de la violence, du chantage ou de la coercition ;
- des insinuations répétées, des accusations sans fondement, des insultes ou des humiliations, des tentatives répétées d'exclusion ou d'isolement, des cris ou des hurlements ;
- des modifications systématiques aux conditions habituelles de travail ou d'études, ainsi que le sabotage des lieux ou des instruments de travail ou d'études ;
- de l'abus de pouvoir, dans une situation d'autorité, officielle ou non.

La politique contre le harcèlement psychologique repose sur les principes suivants :

- L'UQAM veille à ce qu'aucune forme de harcèlement psychologique ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source.
- L'UQAM privilégie la prévention pour contrer le harcèlement psychologique et favorise une démarche libre et volontaire de règlement des conflits entre les personnes concernées.
- L'UQAM voit à la mise en place de mécanismes permettant de traiter avec diligence les situations de harcèlement psychologique et s'appuyant sur des principes d'équité, notamment le droit d'être entendu, d'être traité avec impartialité et d'être accompagné d'une personne de son choix.
- L'UQAM s'assure que toute personne se prévalant de la politique ne subisse aucun préjudice ni aucune mesure de représailles. La bonne foi de toute personne plaignante est présumée. La politique ne doit pas être utilisée de manière abusive, ni avec l'intention de nuire ou d'induire en erreur.
- L'UQAM reconnaît le droit à la personne plaignante de poursuivre le processus de traitement d'une situation de harcèlement psychologique en vertu de la politique ou d'y mettre fin, à tout moment, de façon libre et volontaire.

Pour plus d'informations, veuillez lire le document de la politique disponible sur : http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_42.pdf

Harcèlement sexuel – Extrait de la politique 16 de l’UQÀM

Selon la Politique 16 de l'UQAM, « Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité. »

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
- Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

De plus, plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes qui semblent correspondre à ces définitions, voici certaines ressources à votre disposition :

- Politique no 16 : <http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>
- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement de l'UQAM : <http://www.harcelement.uqam.ca/>
- Gouvernement du Québec : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressourcesaide/> Numéro d'urgence : 1-888-933-9007
- Trêve pour Elles : <http://trevepourelles.org/wp/> Tél. : 514-251-0323
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) : <http://www.rqcalaics.qc.ca/> Tél. : 514-529-5252
- Mouvement contre le viol et l'inceste : <http://contreleviol.wordpress.com/> Tél. : 514-278-9383
- Centre de solidarité lesbienne : <http://www.solidaritelesbienne.qc.ca/> Tél. : 514-526-2452

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par un.e étudiant.e, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@uqam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>